

La charte en feuilleton – Episode 5 - article 4

Nous avons commencé ce feuilleton en examinant l'état d'esprit. Nous avons continué avec l'article 2 « le coeur de la charte » et ses valeurs. Dans l'épisode précédent nous avons regardé les conséquences de l'absence de filtrage des messages. Du coup, nous avons vu que le GG peut être secoué par des tempêtes, des désaccords animés, ce qui, heureusement, est plutôt rare.

Aujourd'hui, poursuivant l'examen à la loupe de la suite de l'article 4, nous nous proposons de réfléchir sur ce que ces choix impliquent.

Ainsi, pas à pas nous avançons.

L'absence de filtrage met à notre disposition un « espace ouvert » qui permet à toutes sortes de choses de se passer en nous offrant une certaine liberté. Cette liberté, finalement, nous renvoie à notre responsabilité personnelle et à la question du cadre général dans lequel elle s'exerce.

C'est pour cette raison que la charte du GG continue en ces termes :

Chaque adhérent est ainsi responsable de la mise en œuvre des principes de la charte dans le contenu et la forme des messages.

Voyons d'abord ce qui concerne le contenu des messages, leur forme sera traitée plus tard.

Revenons aux statuts de Landrevillage. Tout ce qui concerne les 4 buts de l'association a bien sûr sa place dans le GG.

Qu'en est-il alors des contenus qui, a priori, n'en font pas partie ?

Pour ce genre de message, on pourrait se poser la question suivante : quelle est ma motivation en tant que pratiquant bouddhiste pour diffuser ce message sur le GG ?

Et si l'incertitude nous guette, le rappel et la relecture des articles 1 et 2 de la charte peuvent être utiles !

A suivre...

Amicalement à toutes et à tous

L'équipe du GMF